

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de garde Chez Tiago Childcare Services - Moncton Inc.		Date d'inspection Le 10 mars 2026
Nom de l'établissement Service de garde Chez Tiago Childcare Services		Numéro de permis 2005966
Adresse 47 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z3		Numéro de téléphone (506) 204-2123
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	10 mars 2026	10 mars 2026
Commentaires: Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie ne sont pas indiqués comme ayant été réalisés chaque mois. L'administratrice précise que les pratiques d'évacuation ont eu lieu en janvier et février 2026, mais qu'elle n'avait pas imprimé une nouvelle feuille pour l'année en cours. Elle imprime alors une nouvelle feuille de vérification et y inscrit les informations pour janvier et février. La lacune est maintenant conforme.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	10 mars 2026	10 mars 2026
Commentaires: Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe n'est pas indiqué comme ayant été vérifié chaque mois. Les mois de janvier et février ne sont pas documentés. L'administratrice mentionne que ces vérifications ont été effectuées dans les parcs extérieurs, mais qu'elle n'avait pas imprimé une nouvelle feuille pour l'année en cours. Elle imprime donc une nouvelle feuille de vérification et y consigne les informations pour janvier et février. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont aussi été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-personne éducatrice -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. -Les activités quotidiennes -La routine quotidienne et la sécurité Au cours de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe, en matinée, diverses

Commentaires généraux

activités dirigées dans les différents groupes. Dans un premier local, les enfants écoutent un livre audio et participent à la lecture de l'histoire La croccinelle, que l'éducatrice lit avec une grande expressivité, tandis qu'ils demeurent assis et attentifs. Dans un second local, un groupe d'enfants joue au jeu de société Match & Mix, alors que dans la salle des bébés, ceux-ci prennent part au jeu du loup, une activité motrice comprenant une course à obstacles avec un tunnel et des balles. La mentore observe également les routines de soins, notamment le changement de couche et le lavage des mains, réalisés conformément aux pratiques attendues, ainsi que des comptines auxquelles les bébés réagissent en bougeant et en tentant d'imiter les gestes démontrés. Tous les groupes sortent ensuite dans leurs parcs respectifs afin de profiter d'un temps de jeu extérieur adapté à leur âge.

Par ailleurs, la vérification de la trousse de premiers soins n'est pas indiquée comme ayant été effectuée pour les mois de janvier et février; l'administratrice précise que les vérifications ont été faites, mais qu'elle n'avait pas imprimé une nouvelle feuille pour l'année en cours. Elle imprime alors une nouvelle feuille et y consigne les informations manquantes.

La mentore en assurance de la qualité soutient l'administratrice en l'accompagnant dans l'ajout de rappels mensuels dans Outlook pour les vérifications du parc extérieur, de la trousse de premiers soins et des dossiers d'exercices d'évacuation, et répond aux questions de cette dernière.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 11 mars 2026

Date

original signé par
Jennifer Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"